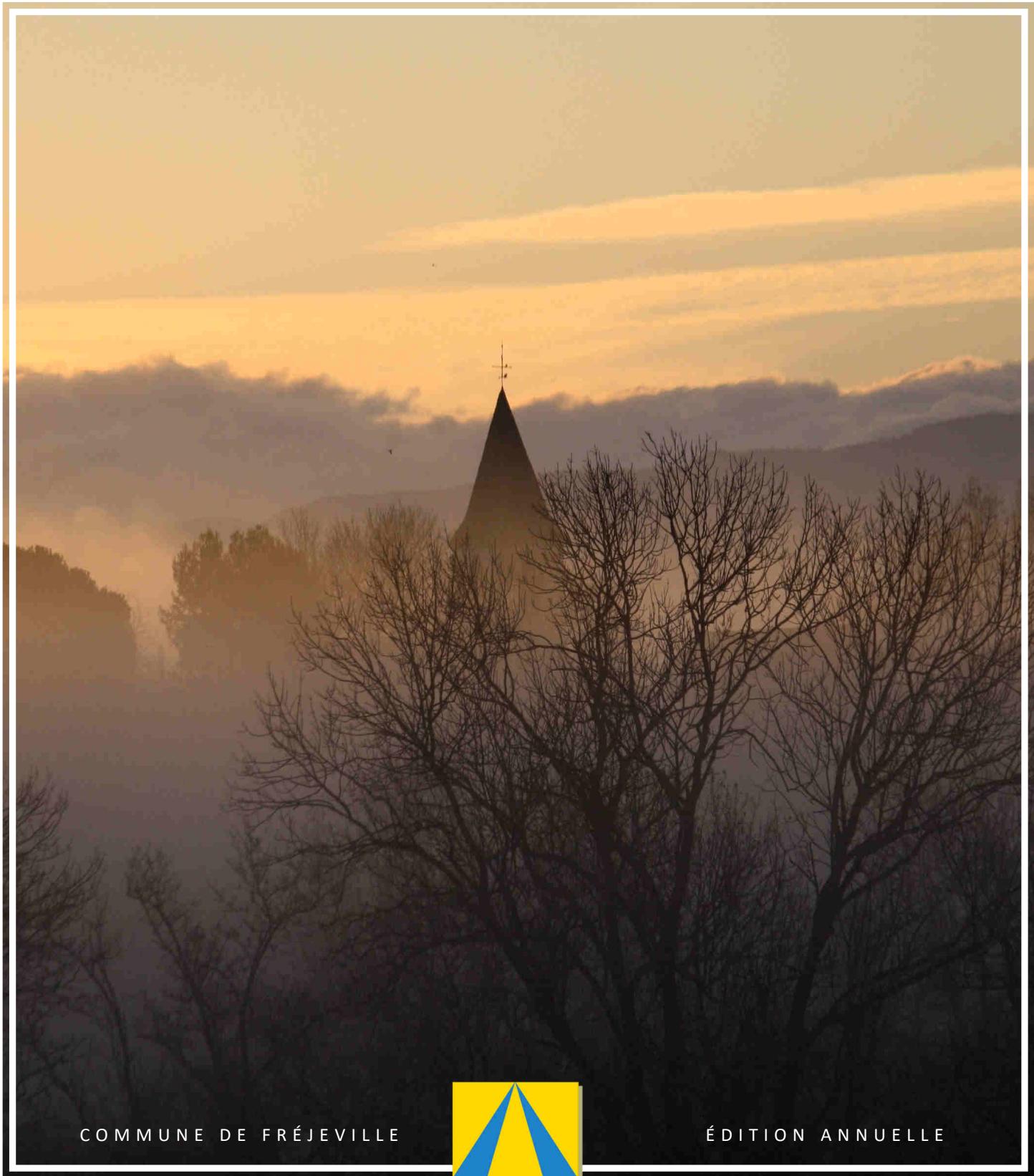


Lou Vilatge...

#24

Janvier 2026

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | COMMUNE DE FRÉJEVILLE



COMMUNE DE FRÉJEVILLE



ÉDITION ANNUELLE

Sommaire

Sommaire	1
Le mot du Maire	2
Informations pratiques	3
Informations générales	4
Autorisation d'urbanisme	4
C.A.U.E. du Tarn	6
Évolution des tarifs du SIEAP	7
Etat civil 2025	8
Budget de la commune	9
Les dépenses d'investissement	9
Les recettes d'investissement	9
Les dépenses fonctionnement	10
Les recettes fonctionnement	10
Zoom sur 2025	11
Restauration de la statue de la Vierge et du Crucifix	11
Un nouveau logo pour la commune	12
Goûter des aînés	12
Amélioration de la sécurité routière	13
École Jean-Michel VAZZOLER	13
Commémoration du 8 mai 1945	14
Cérémonie du Souvenir Français : Hommage aux combattants d'Indochine	15
Arbre de naissance	15
Le BarOc' toujours là !	16
Commémoration du 11 novembre : Hommage aux Poilus de la Grande Guerre	17
Travaux de voirie intercommunale	18
Travaux de voirie communale	18
Travaux énergétiques Salle Polyvalente	19
Travaux réalisés par les élus	20
L'école	20
Éclairage du stade de football	20
Travaux Église (et salle Fabre)	21
En route pour 2026	22
Élections municipales de mars 2026	22
Projet de City Stade	22
Le mot des associations	23
Association Sportive Culturelle Fréjivoilloise	23
Association APE du RPI Les Farguettes, Carbes et Fréjerville	24
Association de Développement Numérique de Cocagne	25
Association Citoyenne de Fréjerville	27
Association des amis de la Bibliothèque de Fréjerville	29
Association Culturelle Hmong de Castres et de sa région	30
Comité des Fêtes de Fréjerville	31
Association Mémoire et Patrimoine de Fréjerville	33
Société de chasse de Fréjerville	35
Protégeons l'environnement et nos Paysages Ruraux Fréjivoillois	36
Souvenir, reconnaissance et liberté	37
ADMR de Sémalens	39
La Crémade FC	40
Ils nous entourent	42



En première page...

Vue du clocher un matin de décembre

À noter...

Élections municipales 2026 :



Elles se tiendront les 15 et 22 mars 2026.



village-frejerville.fr



@frejerville

Le mot du Maire



Chères Fréjевilloises, chers Fréjевillois,

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous adresse ces quelques mots à travers ce nouveau bulletin municipal. Notre commune évolue. Ce dynamisme, porté par le collectif est le fruit d'un travail d'équipe constant. Je tiens à saluer ici l'implication des élus et des agents municipaux. Qu'il s'agisse de l'entretien de nos espaces, du service scolaire ou de l'accueil administratif, leur rôle

est le socle de notre qualité de vie. Je salue également le dynamisme des associations, et l'implication des habitants, acteurs essentiels des évènements qui rythment l'année. Grâce à tous notre commune continue d'évoluer.

Aussi n'oublions pas nos entreprises qui participent également à la vitalité de notre village.

Cette année nous avons poursuivi notre travail pour préserver notre cadre de vie, améliorer les services du quotidien et accompagner les projets qui font vivre notre commune. Ces actions, parfois discrètes, n'en sont pas moins essentielles.

Dans un contexte économique qui impose une gestion rigoureuse, nous faisons le choix de l'investissement utile, durable et patrimonial.

Nos efforts se portent donc prioritairement sur le cadre de vie, en poursuivant l'entretien de notre patrimoine et la sécurisation de nos voiries et sur les actions de proximité, en restant à l'écoute de vos besoins pour que Fréjeville reste un village où il fait bon vivre à tout âge.

La gestion d'une commune est une aventure humaine exigeante mais passionnante. Votre confiance et vos échanges réguliers nous encouragent à poursuivre notre mission avec détermination et respect.

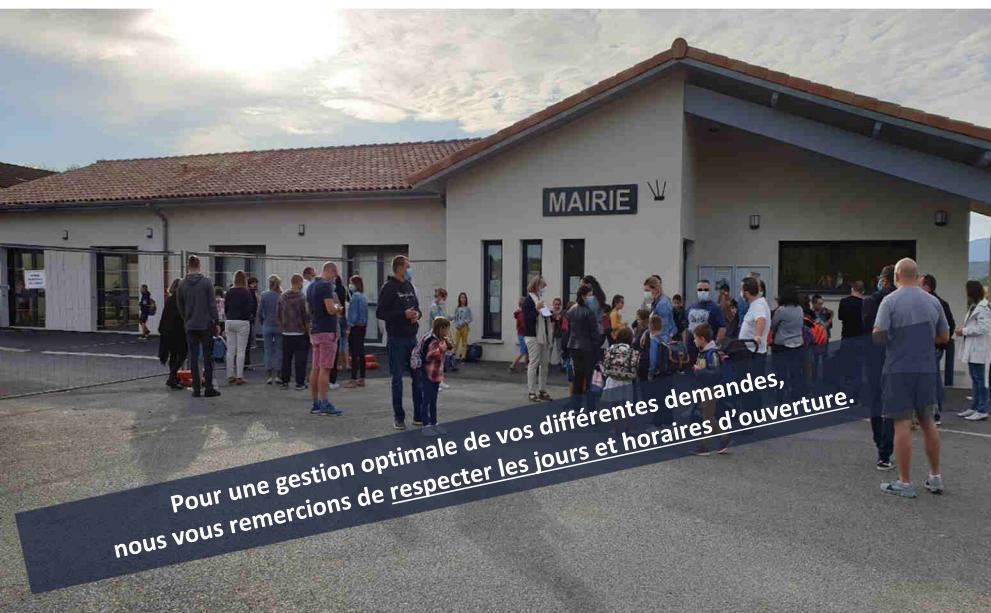
Ensemble, avec énergie, respect et convivialité, nous continuons à bâtir un village où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2026.

Fidèlement,

José Nunes
Maire de Fréjeville

Informations pratiques



Mairie

1 Rue de la Mairie
81570 FRÉJEVILLE
📞 05.63.74.33.58
✉️ mairie@frejeville.fr
🌐 www.village-frejeville.fr
👤 www.facebook.com/frejeville

Ouverture du secrétariat :
lundi, mardi, mercredi et vendredi
09h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00



École

Mme Pauline PUERTOLAS
(*Directrice de l'école de Fréjeville*)
📞 05.63.74.33.38
📞 05.63.70.70.87 (garderie)



Paroisse

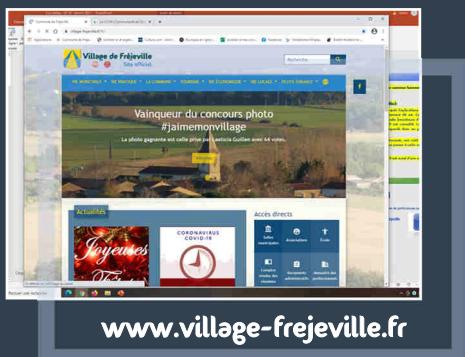
Père Bruno BORIES
📞 05.63.74.71.63



CCLPA

Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout
Maison du Pays - 878 Hameau de la Baudonie
81220 SERVIÈS
📞 05.63.70.52.67

Restons connectés



Suivez-nous sur Facebook en
liant la page
www.facebook.com/frejeville



Informations générales

• Autorisation d'urbanisme



Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?



Pensez à le déclarer !



À QUI ?

➤ **Auprès de votre mairie** : effectuez une déclaration

ET

➤ **Auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**, et plus précisément auprès du **Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)**

La DGFIP a connaissance de chaque autorisation d'urbanisme déposée.

Il est **obligatoire** de déclarer la fin de vos travaux auprès de nos services.

Les informations transmises permettront la **mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux ainsi que le bénéfice éventuel d'une exonération**.



La DAACT n'est destinée qu'à votre mairie et ne permet pas d'informer la DGFIP.



Par flux informatique, nos services sont informés de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Cette information donne lieu à l'envoi d'un 1^{er} mail qui vous demande d'indiquer la nature des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement de ceux-ci (cette date reste modifiable ultérieurement si besoin).

Un 2nd mail vous sera transmis le jour de la date prévisionnelle d'achèvement : vous devrez alors effectuer votre déclaration foncière et/ou d'urbanisme.

QUAND ?

Dans les 90 jours de l'achèvement de la construction ou de la réalisation définitive du changement de consistance ou d'affectation.



Informations générales

Comment dois-je déclarer ?



Par internet, en vous connectant à votre espace particulier sur www.impots.gouv.fr
Rubrique
« Gérer mes biens immobiliers »

Une pastille « déclaration foncière attendue » apparaîtra sur le local concerné par les travaux.



Par dérogation via un ou des formulaire(s) papier selon les cas, téléchargeable(s) sur www.impots.gouv.fr

DÉROGATION

Selon les cas : 6840-SD, et/ou H1, H2 ou IL*
*précisions sur la page suivante

Qu'est-ce que je déclare exactement ?

Il est **fortement conseillé de privilégier la déclaration en ligne sur GMBI** : en effet, elle vous guide automatiquement, via un parcours déclaratif analysé et déterminé par notre système informatique, selon votre cas, pour effectuer votre déclaration foncière et/ou votre déclaration d'urbanisme.
*

En cas d'impossibilité de déclarer en ligne, vous devrez déterminer quels imprimés seront nécessaires pour effectuer vos obligations déclaratives.

Tous les imprimés et leurs notices sont disponibles sur www.impots.gouv.fr

Obligatoirement : la déclaration foncière



1 Les travaux effectués dans un local dont vous êtes propriétaire, qu'il s'agisse de constructions nouvelles (ex : piscine), d'une addition de construction (ex : véranda accolée à votre maison), d'un réaménagement intérieur (ex : transformation d'un garage en chambre), ou d'une démolition partielle ou totale doivent obligatoirement faire l'objet d'une **déclaration foncière**.

→ Elle permet de mettre à jour l'évaluation de votre bien.

En cas d'impossibilité, je déclare papier :

- Déclaration H1 : pour une maison
- Déclaration H2 : pour un appartement
- Déclaration IL : pour toute modification sur un local existant



Et, selon les cas : la déclaration d'urbanisme



2 Dans certains cas, la déclaration foncière doit s'accompagner d'une déclaration d'urbanisme, pour les cas où votre projet est soumis à la taxe d'aménagement. Quels sont ces cas ?

La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves.

Y sont soumis les abris de jardin (même démontables) ou toute autre annexe (véranda, par ex) construites à l'extérieur de votre maison. Les piscines ou le photovoltaïque au sol également.

Les bâtiments non couverts, comme les terrasses, ou ouverts sur l'extérieur comme les pergolas, sont exclus de la surface taxable.

En cas d'impossibilité, je déclare papier :
- Déclaration 6840-SD

6840-SD



Informations générales

Mes travaux sont-ils taxables ?

Dans certains cas, vos travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme, mais ne sont pas taxables (et donc pas à déclarer) auprès de nos services. Il s'agit par exemple de la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, d'un ravalement de façade, de la pose d'une clôture ou d'un mur séparateur (cas les plus fréquents).

En principe, le système informatique identifie ces dossiers et les invalide automatiquement. Toutefois, en cas d'une indication de libellé des travaux incomplet ou absent, vous pouvez être sollicité à tort.

Si vous êtes concerné, merci de bien vouloir nous l'indiquer en nous contactant (coordonnées en fin du dépliant) ou en complétant votre parcours GMBI en indiquant la nature exacte des travaux.



En cas d'absence de déclaration, nos services procéderont à l'évaluation d'office de votre bien.

NOUS CONTACTER

Par internet :

Via votre messagerie sécurisée.

Connectez-vous à votre espace particulier, puis : Sélectionnez «écrire» et «mes biens immobiliers» puis «déclaration foncière»



Par courrier :

Centre des Finances Publiques

Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)
4 Avenue Charles DE GAULLE 81108 CASTRES CEDEX

Par téléphone : 05 63 62 52 00

Je n'arrive pas à déclarer. Pour être accompagné, prenez RDV sur www.impots.gouv.fr, rubrique :

 **Contact et prise de RDV**



Sélectionnez : « votre demande concerne : la gestion de votre patrimoine », puis : « au sujet de : une déclaration de travaux »

• C.A.U.E du Tarn

Le C.A.U.E du Tarn

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement vous apporte des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation, extension ou aménagement.

Un regard en amont du projet

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant. Contactez les architectes conseillers et paysagistes du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, organisme investi d'une mission d'intérêt public.

Informations générales

Un échange d'une heure, à proximité de chez vous

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confrontez vos idées avec notre approche, prenez RDV pour une heure d'échange avec un conseiller.

Exemples de thèmes abordés : implantation, orientation, adaptation au terrain, volumes, couleurs, harmonisation des façades, aménagement intérieur, aménagement du jardin, ...

Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis ... et tout autre élément nécessaire à la compréhension du projet (cadastre, règlement du PLU...).

Profitez aussi de notre site Internet, riche en fiches-pratiques et exemples de réalisations : www.caue81.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram

Permanences sur RDV

Prendre rendez-vous avec un conseiller en architecture ou en paysage : **05 63 60 16 70**



05 63 60 16 70
caue@caue81.fr
www.caue81.fr



L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.

• Évolution des tarifs du SIAEP

Une évolution de la part fixe en eau potable (abonnement) applicable aux abonnés des communes membres va avoir lieu à compter du 1^{er} janvier 2026. Jusqu'à présent elle était à 80 € HT.

- À compter du 1^{er} janvier 2026, la part fixe sera portée à 95€ HT.
- À compter du 1^{er} janvier 2027, la part fixe sera portée à 110€ HT.

TARIFS 2026

Frais de gestion pour souscription d'abonnement	
25 € HT (soit 26,38 € TTC)	
Abonnement annuel	
95 € HT (soit 100,23 € TTC)	
<i>Pour 2027 le tarif passera à 110 € HT (soit 116,05 € TTC)</i>	
Tarif de l'eau	
De 1 à 1000 m ³	2,12 € HT /m ³ (soit 0,00212 € HT par litre)
Au-delà des 1000 m ³	1,14 € HT /m ³ (soit 0,00114 € HT par litre)
Taxes et redevances Agence de l'Eau Adour Garonne	
Redevance sur consommation d'eau potable	0,32 € HT /m ³
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	0,028 € HT /m ³
Redevance prélèvement	0,06 € HT /m ³
TVA applicable	
	5,5 %

Calendrier de facturation
Le SIAEP de Vielmur St Paul émet deux factures par an :
• En janvier : facturation de l'abonnement du compteur pour l'année en cours.
• En mai : facturation de la consommation réelle de l'année N-1 (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année N-1).
En cas de départ de locataire ou d'une vente immobilière en cours d'année, une facture individuelle sera établie hors période de facturation habituelle afin de solder le compte de l'abonné.



Etat civil 2025



• Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

ROSELE Raphaël né à Castres
TONON Jade née à Castres
ZAHIL Milan né à Castres
CROS Eden né à Castres

le 21 février 2025 fils de Damien ROSELE et Heather OUDIN
le 5 mars 2025 fille de Damien TONON et Adeline GATIMEL
le 4 septembre 2025 fils de Maxime ZAHIL et Julie BENOTTE
le 23 octobre 2025 fils de Valentin CROS et Océane ALLAIN



• Mariages

Nous souhaitons nos félicitations à :

XIONG Kou et **VA Deu**

le 28 août 2025 à Fréjeville



Nous partageons la peine des familles de :

POZZOBON Didier	67 ans	le 17 mars 2025 à Castres
CRETON Dominique	65 ans	le 10 août 2025 à Castres
SMAINE Pierre	74 ans	le 7 septembre 2025 à Castres
MASSON Pierre	71 ans	le 30 octobre 2025 à Castres
BERNAT Josette (née HOLMIÈRE)	77 ans	le 29 décembre 2025 à Castres

Ne sont publiés dans la rubrique état civil en l'application des dispositions de l'article 9 du Code Civil, que les éléments concernant :

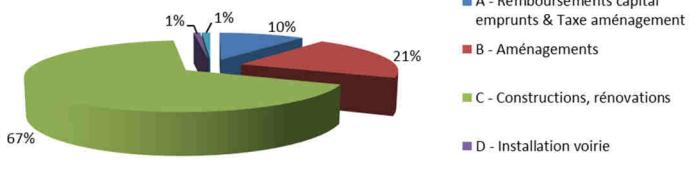
- L'identité des naissances pour lesquelles le déclarant a donné son accord.*
- La liste des mariages célébrés en mairie lorsque les époux sont favorables à l'annonce de leur union dans la presse.*
- L'identité des personnes décédées pour lesquelles la famille a donné son accord*

Budget de la commune

Les opérations entre section correspondent à des mouvements comptables. Elles sont toujours équilibrées entre fonctionnement et investissement.

• Les dépenses d'investissement

Dépenses investissement : 314 399€



D - Installation voirie

Montants en €

Eclairage public	2 622
Total :	2 622

E - Matériel

Montants en €

Compresseur	467
Informatique	314
Tréteaux	2 243
Vitrine affichage école	258
Total :	3 282

A - Remboursements capital emprunts

Montants en €

Vestiaire	5 474
Mairie	10 772
Ecole et garderie	9 107
Remboursement taxe aménagement	7 990
Condoumines	
Total :	33 343

B - Aménagements

Montants en €

Chemin piétonnier stade de foot	4 452
Eclairage terrain de foot	29 460
Rue du four à pain	9 646
Busage fossé route de la Grèse	4 980
Plateau surélevé D50	16 606
Total :	65 144

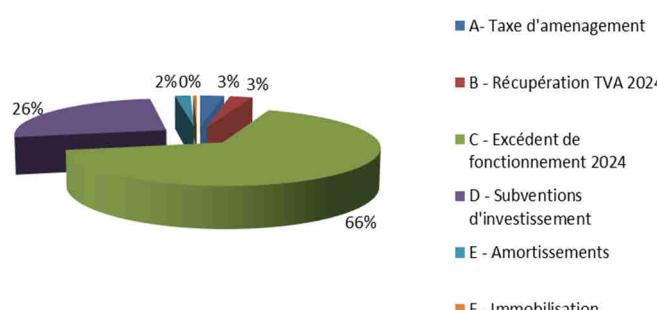
C- Construction rénovation

Montants en €

Photovoltaïque école	15 600
Rénovation école	7 785
Rénovation énergétique salle polyvalente	118 215
Rénovation éclairage église	68 407
Total :	210 007

• Les recettes d'investissement

Recettes investissement : 290 878€



F - Immobilisations

Montants en €

Remboursement goudronnage	1 249
Total :	1 249

A – Taxe d'aménagement / Dépôt caution

Montants en €

Taxe d'aménagement	8 376
Total :	8 376

B- Récupération TVA 2024

Montants en €

Récupération TVA 2024	8 011
Total :	8 011

C – Excédent de fonctionnement 2024

Montants en €

Affectation résultat 2024	192 815
Total :	192 815

D– Subventions

Montants en €

Rénovation église	28 383
Fond vert rénovation salle polyvalente	34 479
Département rénovation salle polyvalente	12 095
Total :	74 957

E – Amortissements

Montants en €

Amortissements	5 470
Total :	5 470

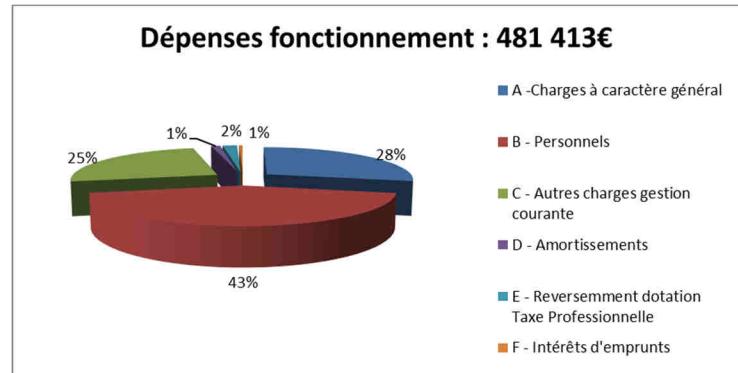
Budget de la commune

• Les dépenses fonctionnement

A – Charges à caractère général	Montants en €
Repas cuisine centrale Castres	35 808
Eau, électricité, carburant	26 359
Fournitures entretien, administrative et scolaire, petit équipement	10 745
Prestation de service, location matériel	253
Entretien terrains et bâtiments	9 171
Entretien voies et réseaux	5 456
Entretien matériel roulant et biens immobiliers	1 302
Maintenance	4 755
Assurances	8 388
Etude assainissement	6 224
Documentation	262
Services extérieur CCLPA	11 544
Bulletin Municipal	1 068
Cérémonies et BarOc'	4 728
Frais de télécommunication	2 511
Services bancaires	85
Vérifications bâtiments	4 288
Taxes foncières	3 147
Transport collectif	840
Total :	136 934

B – Personnels	Montants en €
Charges de personnel	208 105
Total :	208 105

E – Versement dotation taxe pro.	Montants en €
Fond national de garantie individuelle FNGIR	8 975
Total :	8 975



C – Autres charges de gestion courante	Montants en €
Indemnités élus	25 339
Service incendie	16 712
Transport FEDERTEEP	11 840
Subventions aux associations	5 700
Cotisation Association des Maires	302
Contribution RPI	54 624
Autres contributions (Chenil, Trifyl, Cinéma, ...)	2 453
Entretien éclairage public	2 590
Total :	119 560

D – Amortissements	Montants en €
Amortissements	5 594
Total :	5 594

F – Intérêts d'emprunts	Montants en €
Intérêts d'emprunts	2 245
Total :	2 682

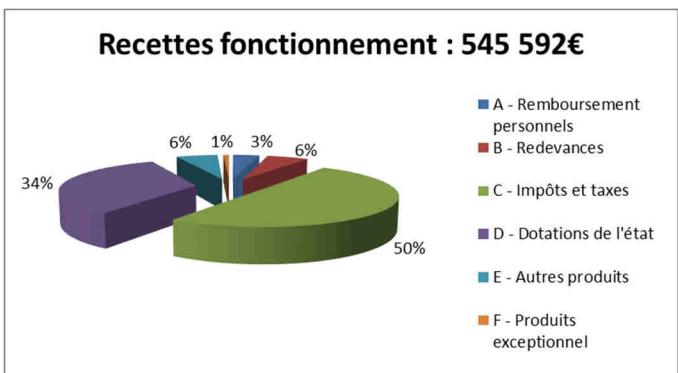
• Les recettes fonctionnement

A – Remboursement personnels	Montants en €
Remboursement (Indemnités journalières)	20 100
Total :	20 100

B – Redevances	Montants en €
Repas cantine scolaire et garderie	31 493
Total :	31 493

C – Impôts et taxes	Montants en €
Contributions directes (Taxes)	239 174
Imposition forfaitaire entreprise réseau (IFER)	4 140
Fond national de péréquation	20 432
Taxes pylônes électriques	9 705
Total :	273 451

E – Autres produits	Montants en €
Location presbytère	25 522
Location Salle Fabre, tables et chaises	3 281
Fermage	451
Participation transport commune Carbes	2 193
Total :	31 447



D – Dotation de l'état	Montants en €
Dotation forfaitaire	58 828
Dotation solidarité rurale	74 006
Dotation nationale de péréquation	31 920
Dotation aux élus locaux	3 322
Compensation taxe professionnelle, foncière et d'habitation	10 945
Subvention agence de l'eau Adour Garonne	2 325
Redevance réseau télécom (RODP)	241
Récupération TVA 2024	3 246
Total :	184 833

Zoom sur 2025

• Restauration de la statue de la Vierge et du Crucifix

En tout début d'année, nous avons pris en charge la restauration de deux éléments emblématiques de notre patrimoine : la statue de la Vierge et le crucifix. Ces symboles, chers à notre communauté, ont retrouvé leur éclat d'antan grâce à un travail minutieux et respectueux de leur histoire.

La restauration a inclus :

- Nettoyage et réparation : La statue de la Vierge et le crucifix ont été soigneusement nettoyés et réparés pour éliminer les signes de vieillissement et de détérioration.
- Restauration des couleurs : Les couleurs originales ont été ravivées, redonnant vie aux détails artistiques et à la beauté de ces œuvres.
- Protection contre les intempéries : Des traitements spécifiques ont été appliqués pour protéger ces monuments des effets des conditions climatiques et assurer leur préservation à long terme.

Cette restauration a été financée à 50% par la Mairie et 50% par l'Association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville.



Zoom sur 2025

• Un nouveau logo pour la commune

Un logo pour la commune de Fréjeville.

Il a été créé pour affirmer une nouvelle identité visuelle à la commune.

Jusqu'à présent, seul le blason représentait notre charte graphique.

Afin de donner une touche de modernité, ce logo reprend les couleurs de notre blason et la police de nos supports de communication. La lettre "J" forme la boucle de l'Agout, limite administrative naturelle, tout comme un berceau où repose notre village !



• Goûter des aînés

Le 12 janvier 2025, notre commune a eu le plaisir d'accueillir ses aînés pour un goûter convivial, organisé en leur honneur. Cet événement chaleureux a rassemblé de nombreux participants, offrant une belle occasion de partage et de rencontre.

Cette année, c'est le chanteur Christophe Delbard qui est venu animer cet après-midi.



Zoom sur 2025

• Amélioration de la sécurité routière

Dans le cadre de notre engagement continu pour renforcer la sécurité routière, la municipalité a récemment installé un ralentisseur à l'entrée du village sur la D50.

Cette initiative a pour objectif de réduire la vitesse des véhicules, assurant ainsi une meilleure protection pour tous les usagers de la route, en particulier les piétons, les enfants et les personnes âgées.

Pour compléter cette mesure, une zone limitée à 30 km/h a été créée. Cette zone vise à encourager les conducteurs à adopter une conduite plus prudente et respectueuse des règles de sécurité.



• École Jean-Michel VAZZOLER

Le 8 mars 2025, notre commune a célébré un événement marquant : le changement de nom de notre école, désormais appelée École Jean Michel Vazzoler. Cette cérémonie a rendu hommage à un homme exceptionnel qui a profondément marqué notre communauté en tant qu'instituteur et maire de Fréjeville.

Jean Michel Vazzoler a consacré sa vie à l'éducation et au service public, incarnant les valeurs de dévouement et de passion. En tant qu'instituteur, il a inspiré des générations d'élèves par son engagement et sa pédagogie. En tant que maire, il a œuvré sans relâche pour le développement et le bien-être de notre village.



Zoom sur 2025



La décision de renommer l'école en son honneur est un témoignage de notre gratitude et de notre respect pour ses contributions inestimables. Lors de l'inauguration, de nombreux habitants, anciens élèves et collègues se sont réunis pour célébrer son héritage.

Ce changement de nom symbolise notre reconnaissance envers Jean Michel Vazzoler et notre volonté de perpétuer son esprit d'excellence et de service au sein de notre communauté.



• Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, une date symbolique célébrée chaque année pour honorer la victoire des Alliés et le retour à la paix. Cette journée est dédiée au souvenir des sacrifices consentis par les soldats et les civils, et à la reconnaissance de leur courage et de leur détermination.



Le 11 mai 2025, notre communauté s'est réunie pour une cérémonie de commémoration, rendant hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté et la justice. Cet événement nous a permis de réfléchir sur notre histoire commune et de réaffirmer notre engagement envers la paix et la solidarité entre les nations.

Zoom sur 2025

• Cérémonie du Souvenir Français : Hommage aux combattants d'Indochine

Le 15 juin 2025, une cérémonie émotive a eu lieu pour honorer la mémoire des combattants d'Indochine. Le Souvenir Français, représenté par le Lieutenant-colonel Christian Pourcel, a souligné l'importance de ne jamais oublier ces héros.

Il y a 70 ans, la guerre d'Indochine, qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, a pris fin. Ce conflit a marqué notre colonie d'Extrême-Orient, composée du Vietnam, du Laos et du Cambodge, sous l'occupation japonaise.

Le corps expéditionnaire français, avec des soldats de diverses origines, a combattu aux côtés des Indochinois courageux. Leur dévouement reste gravé dans notre mémoire collective.

Le monument de Fréjeville perpétue le souvenir de ceux qui ont choisi la France. Aux Français Hmong,

nous exprimons notre fierté et notre gratitude.

Cette cérémonie a été un rappel poignant de notre devoir de mémoire envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.



• Arbre de naissance

Le 27 juin 2025, notre village a vibré au rythme de la traditionnelle cérémonie de l'Arbre de Naissance, un événement annuel qui célèbre l'arrivée des nouveaux-nés au sein de notre communauté. Cet événement symbolique permet à chaque famille de planter un arbre, représentant l'enracinement et la croissance de leur enfant dans notre village.

Zoom sur 2025

La cérémonie de l'Arbre de Naissance est bien plus qu'une simple tradition. Elle incarne les valeurs d'accueil chaleureux et de solidarité qui sont au cœur de notre communauté. Chaque arbre planté est un témoignage vivant de l'engagement de notre village envers ses jeunes générations, et un rappel de l'importance de préserver notre environnement pour les générations futures.

Ce moment de partage et de convivialité renforce les liens entre les habitants, tout en soulignant notre attachement à la nature et à la vie.

Nous profitons de cette occasion pour féliciter notre conseillère municipale, Hélène, même si elle n'habite plus sur la commune, maman d'une petite « Tina ».



• Le BarOc' toujours là !

Le dimanche 20 avril, le Bar Oc a rouvert ses portes pour sa 1^{ère} édition 2025. Vous l'attendiez, nous avons répondu présents ! Ce rendez-vous festif a une fois de plus marqué le début d'une série de rencontres mensuelles qui se sont tenues d'avril à octobre.

Même si la météo n'a pas été clémente à chaque série, et que la tireuse à bière a quelques fois fait des siennes (nous noterons par-là la persévérence et la patience de Thierry Z.) nous avons pu vous retrouver pour un petit moment sympa, nous offrant quelques belles rencontres, des discussions passionnées et de beaux fous rires.

Merci à tous une fois de plus de votre investissement !



Zoom sur 2025

- **Commémoration du 11 novembre : Hommage aux Poilus de la Grande Guerre**



Le 16 novembre 2025, notre village s'est rassemblé pour commémorer l'Armistice de 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale. Les habitants se sont réunis au monument aux morts pour rendre hommage aux soldats, les "Poilus", qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

La cérémonie a débuté par un discours solennel du maire, qui a souligné

l'importance de cette journée de mémoire : "Nous honorons aujourd'hui la bravoure et le sacrifice de ceux qui ont combattu pour notre pays. Leur courage doit rester gravé dans nos coeurs et nos esprits."

Une minute de silence a été observée en mémoire des disparus, suivie du dépôt de gerbes de fleurs par les représentants de la municipalité, les anciens



combattants et les écoliers du village. La Marseillaise a ensuite été chantée par tous les participants, renforçant le sentiment d'unité et de respect.

Cette cérémonie du 11 novembre est un moment essentiel pour notre communauté, nous rappelant l'importance de la mémoire collective et de la transmission des valeurs de paix et de solidarité.



Zoom sur 2025

• Travaux de voirie intercommunale

Investissement :

- Réfection de voirie :
 1. VC 10 à la Fourézié (en partant du crucifix jusqu'à la D50)
 2. VC 1 à L'Issartade (en partant de la D112 jusqu'à une partie de la montée)

> Reprofilage en grave émulsion
> Revêtement bi couche



Entretien :

- Passage de l'épareuse sur toute la voirie, soit 23 km
 - o Une première passe au printemps sur l'accotement
 - o Une deuxième passe en fin d'année avec débroussaillage complet
- Curage des fossés



• Travaux de voirie communale

Notre commune a récemment entrepris des travaux de voirie importants, visant à améliorer la qualité et la sécurité de nos routes. Ces travaux, qui font partie d'un projet de développement urbain, ont été conçus pour répondre aux besoins croissants de notre communauté et pour faciliter la mobilité de tous les habitants.



Fixation des caniveaux centraux descellés – Impasse des Lilas



Busage – La Grèze



Goudronnage des entrées des habitations sur la partie communale – La Fourézié



Remise en état du chemin des Gravilles

Zoom sur 2025

Ces travaux de voirie témoignent de notre engagement à améliorer le cadre de vie de nos habitants et à promouvoir un environnement urbain plus sûr et plus agréable. Nous remercions tous les résidents pour leur patience et leur coopération durant ces travaux.

A ces aménagements, nous pouvons également ajouter :



Création d'un
chemin piéton au
terrain de foot



Évacuation du pluvial
– Rue du four à pain

• Travaux énergétiques Salle Polyvalente

Fil conducteur tout le long du mandat, nous avons continué nos efforts sur les économies d'énergie. Après l'éclairage public réalisé sur 2 ans et notre école, c'est au tour de la salle polyvalente avec le remplacement d'un chauffage énergivore par des pompes à chaleur qui permettront aussi de rafraîchir la salle en cas de canicule.



Le vestiaire attenant a profité de cette action, avec le remplacement des menuiseries, l'ajout d'une isolation extérieur et une PAC pour son confort.

Zoom sur 2025

• Travaux réalisés par les élus



Panneau en Corten à l'entrée du village, plantation de haies, embellissement du mur du cimetière ... et cette année, avec notre employé municipal, réalisation de la protection grillagée des unités extérieures des PAC de la salle polyvalente.



Ces travaux annuels nous ont permis de réaliser quelques économies.

• L'école

Une fois de plus, nous remercions les agents de l'école qui nous ont alertés dès 2024 sur des fissures inquiétantes sur le bâtiment de la 3° classe.

Problème qui a été pris très au sérieux, par la municipalité et tout au long de cette année, nous avons réalisé des études et demandé des offres de prix pour la réhabilitation du bâtiment.

Bien que jugé non dangereux par les différents experts et pour éviter qu'il le devienne, il est indispensable de réaliser des travaux, malheureusement très coûteux et longs, estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros.

Une nouvelle étude type G2PRO sera réalisé prochainement et permettra d'affiner les choix. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé au fur et à mesure de l'avancée.

• Éclairage du stade de football

Promis fin 2024 et grâce à la subvention de la FAFA, un nouvel éclairage illumine notre stade et nous permet de diminuer la consommation mais aussi la maintenance annuelle.



Zoom sur 2025

• Travaux Église (et salle Fabre)

Nous vous l'avions indiqué dans le dernier bulletin, l'église a enfin reçue les subventions et actions dont elle avait grandement besoin.



Remplacement des planchers de la tribune et des étages du clocher, réfection de la rambarde au dernier étage, remise en lumière du bâtiment pour sa mise en valeur, Mise aux normes des paratonnerre et parafoudre, Nettoyage des tuiles, reprise des noues et des gouttières... par la même occasion, la salle Fabre en a profité. Des chevrons ont été remplacés et les rives ont été refaites.



En avançant dans ces travaux, nous avons eu une surprise de taille ! le poinçon du clocher est très fatigué... dans la foulée, nous avons demandé des nouvelles aides, qui sont arrivées en décembre 2025 et permettront ainsi la réfection de

la partie de charpente défectueuse et l'ensemble des ardoises. Ces travaux sont commandés et planifiés pour septembre 2026.

Nous avons été également confrontés à des problèmes d'humidité dans l'église. Pour cela nous avons mis en place un système capable d'abaisser et de stabiliser l'humidité relative à un taux compatible avec la conservation des matériaux, de prévenir la condensation, d'empêcher les phénomènes de remontée capillaire et de salpêtre dans les murs, de protéger les œuvres d'art de notre église (tableaux, fresques, etc.).



En route pour 2026

• Élections municipales de mars 2026



Changement du mode de scrutin dans notre commune



Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Fréjeville.

Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Fréjeville, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- *Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.*

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- *Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.*
- *Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas siels sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).*

• Projet City Stade

Une demande de subvention a été votée et validée par le Conseil Municipal. Nous avons également eu une validation de cette subvention par le Département et l'ANS (Agence nationale du sport) qui représente 72 % du montant du projet.

Ce projet vise à encourager l'activité physique et à promouvoir un mode de vie sain pour tous.

Points forts :

- Multisports : Équipé pour le football, basketball, et plus encore.
- Accessibilité : Situé au cœur de la commune, il est facilement accessible à tous.
- Équipements modernes : Infrastructures de qualité pour une pratique sécurisée.

Le city stade est un lieu de rencontre et de convivialité, renforçant les liens sociaux.



Image d'illustration

Le mot des associations

• Association Sportive Culturelle Fréjelloise



Notre association poursuit sa mission : offrir à chacun un espace de convivialité, de partage et de dynamisme à travers le sport et la culture.

On se réjouit du réveil de la section volley, qui s'était mis en sommeil depuis quelques années. Ce sport collectif, accessible à tous, incarne parfaitement nos valeurs : esprit d'équipe, respect et plaisir de jouer ensemble. Les entraînements sont ouverts aux débutants ou confirmés, et se déroulent dans une ambiance chaleureuse et motivante. Selon votre niveau vous pourrez évoluer au niveau loisir ou challenge.

Nous remercions la municipalité pour son soutien, ainsi que les bénévoles et adhérents qui contribuent chaque jour à la vitalité de notre association. Nous invitons les habitants à rejoindre nos activités et à participer à de nouvelles aventures sportives.

Le bureau de l'Association Sportive et Culturelle vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.



Association Sportive et Culturelle de Fréjerville vous présente ses sections et responsables :

VOLLEY LOS CHAPAÏRES



Séverine GUILLEN
06 87 30 33 93
severine.guillen@hotmail.fr

FOOT SALLE



J-F LARROQUE - 06 03 96 57 55
jean-francois.larroque@orange.fr
Alain ROUSSEL - 06 08 64 69 20
stephanie.roussel1085@orange.fr
J-P TRÉVISIOL - 06 81 02 30 18
monique.trevisol8@gmail.com

GYMNASTIQUE



Maguy DELPECH
05 63 74 32 13
delpach.maguy@orange.fr

BADMINTON



Bernard GRUESO
06 11 66 08 19
bernard.grueso@orange.fr
Sylvain SERRANO
06 18 24 71 96
serrano.sylvain.81@gmail.com

Le mot des associations

FOOT SENIOR LOISIR



PÉTANQUE



RANDONNÉE



Thomas AMERICA
06 52 12 91 34
america.thomas@gmail.com

Alexandre BATUT
06 20 68 36 01
alexandre.batut@wanadoo.fr

Bernard GRUESO
06 11 66 08 19
Bernard.grueso@orange.fr

Association Sportive et Culturelle de Fréjeville (A.S.C.F.)
1 rue de la mairie
81570 Fréjeville
Contact :
M. Bernard GRUESO
06 11 66 08 19

• Association APE du RPI Les Farguettes, Cébes et Fréjeville

A.P.E DU R.P.I.



Qu'est-ce que l'APE et à quoi cela sert ?

L'association des parents d'élèves est un ensemble de parents bénévoles et volontaires qui sur leur temps libre organisent des manifestations afin de récolter des fonds pour aider les écoles du regroupement. Cela permet notamment de financer des sorties, des activités et d'investir dans du matériel pour les enfants.

Cette année que va-t-il se passer ?

Pour commencer l'année, nous avons tenu notre assemblée générale afin de faire le point sur les manifestations à venir, sur le total des fonds récoltés et sur les fonds reversés aux écoles pour l'année écoulée. Nous en profitons également pour présenter les membres du bureau et nous avons élus les nouveaux membres.

Des manifestations ont déjà eu lieu, la kermesse des écoles en octobre, le vide ta chambre en novembre et en décembre le traditionnel spectacle de noël avec son marché.

Mais ce ne n'est que le début, en mars, le retour du loto des écoles. En juin, pour terminer cette belle année qui se sera écoulée les enfants nous présenterons leur spectacle de fin d'année. Il sera suivi de tapas pour que chacun puisse passer un dernier moment de convivialité avant les vacances.

Cette association fonctionne dans la joie et la bonne humeur, grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Cela n'est pas toujours simple car la vie chargée de chacun ne permet parfois pas d'être présent à chaque évènement. N'oubliez pas, même quelques minutes accordées à la préparation de gâteau, à la confection des décorations pour le marché de noël ou lors des diverses installations nous sont précieuses. Nous sommes également à l'écoute de toutes idées nouvelles. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous vous accueillerons toujours avec le sourire.

Le mot des associations

Nous tenons à remercier les mairies du RPI, pour leur soutien ainsi que tous les donateurs qui répondent souvent présent. Un grand merci également au comité des fêtes pour le prêt de matériel pour l'aide de leurs membres, en particulier lors de la fête des écoles.

Enfin merci aux parents bénévoles qui permettent que l'association perdure depuis toutes ces années.

L'association des parents d'élèves du RPI des Fargulettes-Carbes-Fréjeville vous souhaite,

Une belle et heureuse année 2026 !!!

Les co-présidentes,
Mélanie BENOIST et Magali CHABOT.

Association des Parents d'Elèves du R.P.I.

Les Fargulettes – Carbes - Fréjeville

1 rue de la Mairie – 81570 Fréjeville

Contacts : Mme Mélanie BENOIST ou Mme Magali CHABOT

E-mail : ape.rpi.fcf@gmail.com



• Association de Développement Numérique de Cocagne

Définition d'un FabLab :

Petits ateliers réunissant des collaborateurs dont l'objectif est de montrer que la production d'objets, dans tous types de secteurs (industrie, agriculture, objets ludiques, etc.), est en fait à la portée de tous, localement, de manière collaborative. Ce FabLab est provisoirement installé dans une construction modulaire (type Algéco) pour la partie technique ; cet algéco est placé à proximité immédiate de la salle Fabre. En complément, et pour participer à réduire la fracture numérique, des cours d'initiation/perfectionnement à l'informatique sont dispensés dans la salle Fabre.

Nos équipements :

Imprimante 3D, découpe et gravure laser, machine à flocage, fraiseuse numérique, brodeuse numérique, scie à chantourner, modules électroniques, modules Arduino, plusieurs PC, vidéoprojecteur.



Initiation à l'informatique :

Elle se déroule dans la salle Fabre. Ouverte à tous, de tous niveaux. Elle a pour but d'apporter les connaissances de base sur l'utilisation d'ordinateurs et les connexions à différents sites internet (désormais incontournables : relations avec l'administration, rendez-vous médicaux, ...). Les formations se déroulent tous les mardis, à partir de 18h30 (sauf pendant les vacances scolaires). Pour toute inscription : 06 65 19 97 39.

Le mot des associations

Nos actions sur 2025 :

- Cours d'initiation à l'informatique les mardis soir, durant toute l'année scolaire
- Janvier : Accueil dans la salle Fabre de 8 enfants du CLAE de Puylaurens
- Février : accueil des représentants des CLAE de Vielmur et de St.Paul Cap de Joux
- Mars : création de la médaille de la ville de Fréjeville pour M. Vazzoler
- Accueil de Judith Ajchenbaum, vice-présidente à la culture à la CCLPA
- Accueil du CLAE de Vielmur pour la réalisation de trèfles pour un jeu
- Avril : présentation de nos activités à la salle des Charrettes de Sémalens durant deux jours dans le cadre de la semaine numérique organisée par France Services.
- Mai : présentation de nos activités à l'école primaire de Vielmur
- Juin : présentation de nos activités à l'EHPAD de Montdragon
- Réalisation et remise des médailles au comité des fêtes de Fréjeville
- Présentation de nos activités au CLAE de Fiac
- Fabrication de porte-clés pour l'association ADMR de Sémalens
- Septembre : fabrication de 108 mugs pour l'organisation Octobre Rose à Sémalens
- Octobre : fabrication de 3 teeshirts pour un raid en Corse en mai 2026
- Découpe d'un parement en mousse pour un bouclier pour l'association « les forges de Krom » (jeux de rôles) de Castres
- Décembre : réalisation de mugs et de dessous de plats pour l'école primaire de Vielmur



Le mot des associations

Nos projets pour 2026 :

- Poursuite de la formation informatique
- Démarche auprès de l'école de Fréjeville sur différents projets à définir avec la directrice de l'école.
- Intéresser le maximum de monde à ces technologies en les accompagnant.
- Participation à la semaine numérique de Sémalens
- Présentation de nos activités dans les EHPAD de Serviès et de Lautrec
- Présentation de nos activités dans les écoles de la CCLPA

Nos besoins :

Achat d'un PC pour les cours informatiques car augmentation conséquente du nombre d'élèves 15 en 2025).

Organisation d'une journée portes ouvertes.

Accueil de différentes structures de jeunes dans la salle Fabre pour les initier aux technologies numériques.

Achat :

- o de consommables pour découpe laser, imprimante 3D, machine à floquer, brodeuse numérique, etc.
- o de nouveaux PC pour remplacer ceux obsolètes.
- o d'un onduleur

L'ADN-C se permet de rappeler le manque de locaux pour ses matériels, et donc la difficulté de recevoir du public en sécurité dans l'algéco.

L'association ADN-C tient à remercier plus particulièrement la municipalité de Fréjeville ainsi que la CCLPA pour leur soutien jamais démenti, sans oublier toutes les personnes qui lui apportent leur soutien.

Si vous souhaitez venir partager vos connaissances ou tout simplement vous initier ou vous perfectionner au numérique, quelles que soient vos compétences, vous serez les bienvenus. L'association appartient à tous, nous sommes là pour vous accueillir et vous accompagner dans la découverte et l'utilisation des outils numériques.

Association de Développement Numérique de Cocagne ADN-C
3, route du Pioch – 81570 Fréjeville
Contacts : M. Jean-Louis LAROQUE
06 03 96 57 54
Pierre MONTENEGRO
06 65 19 97 39

• Association Citoyenne de Fréjeville

Cette nouvelle association forte d'une quarantaine d'adhérents(tes) a été officiellement créée le 14 janvier 2025 à Fréjeville.

Elle se veut résolument apolitique.

Elle souhaite donner la possibilité aux administrés(es) d'exprimer leur avis et de se faire entendre des élus(es) sur les projets en général, et plus particulièrement sur les projets susceptibles d'impacter de manière durable le devenir de la Commune de Fréjeville. L'association souhaite représenter un partenaire constructif avec les décideurs.

Le mot des associations

Le premier dossier abordé est celui des projets solaires sur les terres agricoles de la Ginestière et Aupillac. Il s'agit de la pose de panneaux solaires au sol sur 6 hectares sur les terres de la Ginestière, et d'ombrières photovoltaïques sur une superficie de 15 hectares sur les terres d'Aupillac.

Ces terrains sont parfaitement plats et irrigables, et de plus, les terrains de la Ginestière sont en zone ZNIEFF (zone naturelle à intérêt faunistique et floristique). Enfin, si ces projets se réalisent, il est à craindre par la suite d'en voir des extensions sur les terrains voisins...

Quels paysages souhaitons-nous transmettre à nos enfants ?

Quelques dates :

- Le 13 février 2024, le résultat de la consultation publique organisée par la municipalité de Fréjeville montre clairement la nette opposition des citoyens (80 % des suffrages exprimés) à la possibilité d'installer du solaire sur les terres agricoles.

Or, malgré ce rejet massif, le Conseil Municipal vote comme suit : 6 favorables au solaire sur les terres agricoles, 3 opposés et 5 abstentions.

Le 02 septembre 2024 : le Conseil Municipal de Fréjeville exprime un avis sur le permis de construire sur la Ginestière : 6 favorables, 6 opposés, 3 abstentions.

Le 14 janvier 2025 : création de l'Association Citoyenne de Fréjeville

Les 21 et 23 janvier 2025, la société Watts et Co (projet Aupillac) organise dans la salle Fabre deux réunions d'information sur son projet.

Le 18 février, délibération de la CCLPA (communauté de communes du Lautrécois-Pays d'Agout) qui entérine le terme « installation » pour les énergies renouvelables sur les terres agricoles et naturelles, malgré l'avis négatif exprimé par écrit par l'association citoyenne.

Le 8 mars, courrier adressé à M. le Préfet du Tarn, M. le sous-Préfet et M. le Président de la CCLPA pour les informer de l'opposition de l'association citoyenne à ces deux projets.

Le 4 avril, l'association citoyenne a co-organisé avec la municipalité de Fréjeville une réunion dans la salle Fabre afin d'informer la population sur ces deux projets.

Le 23 avril 2025 : dépôt d'un permis de construire pour Aupillac par la société Diderot Energy.

Le 3 juillet, avis du Conseil Municipal de Fréjeville sur la demande de permis de construire pour Aupillac : 2 favorables, 9 opposés, 1 abstention.

Le 10 juillet, une délégation du Conseil Municipal de Fréjeville et un représentant de l'association citoyenne ont été reçus par M. le Préfet du Tarn à Albi sur ces sujets.

Le 1^{er} octobre, un courrier a été adressé par l'association citoyenne à M. le député Jean Terlier pour demander un entretien.

OUI à des projets solaires sur les toitures ou sur les parkings,
NON aux projets solaires sur les terres agricoles.



Association Citoyenne de Fréjeville
3, route du Pioch – 81570 Fréjeville
Contact : M. Jean-Louis LAROQUE
06 03 96 57 54

Le mot des associations

• Association des amis de la Bibliothèque de Fréjeville

Venez nous rendre visite à notre bibliothèque.



La bibliothèque de Fréjeville dispose d'environ 3000 livres offerts au cours des ans par de généreux donateurs. Elle comporte de nombreux romans de tout genre, y compris policiers, une section jeunesse bien développée et un fond documentaire remarquable, particulièrement riche sur le plan historique,

Liée à la commune par une convention, elle est actuellement gérée par une équipe composée d'un petit groupe de bénévoles de la commune, constitué en une association loi 1901, l'Association des Amis de

la Bibliothèque de Fréjeville.

L'association a pour mission de promouvoir le développement de la lecture publique sur le territoire de Fréjeville et, en premier lieu, de faire fonctionner la bibliothèque. Grâce à la subvention donnée par la mairie, nous pouvons offrir à la bibliothèque des livres parus récemment, susceptibles d'intéresser notre public.

Nous nous efforçons de faire participer la bibliothèque à certaines activités de la commune pour toucher davantage de public, comme des conférences touchant à la fois la littérature, l'histoire et le patrimoine et d'autres animations proposées dans le village.

L'association est dirigée par Claude Genevet Feiler et Jacqueline Escande qui attendent impatiemment d'autres bonnes volontés pour animer l'association et participer aux permanences hebdomadaires.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous intéresser à notre projet et à venir emprunter des livres.

La bibliothèque se trouve au centre du village, dans un local situé entre l'église et la salle Fabre.

La bibliothèque est à la disposition de tous, adultes et enfants. L'adhésion annuelle coûte 5 € mais reste gratuite pour les moins de 18 ans. On peut emprunter trois livres de son choix et les garder un mois ou plus s'ils ne sont pas demandés par d'autres personnes.

Elle est ouverte le mardi de 17h à 18h30. Pendant les vacances scolaires, pour les lecteurs intéressés, contacter les responsables.



Association des amis de la bibliothèque de Fréjeville

1 rue de la mairie 81570 Fréjeville

Contacts :

Mme Claude GENEVET FEILER – 06 84 38 78 65
claude.genevet@yahoo.fr

Mme Jacqueline ESCANDE – 05 63 75 31 52
jacquelineescande@yahoo.fr

Le mot des associations

• Association Culturelle Hmong de Castres et de sa région



Cette année, notre association a eu le plaisir d'être sollicitée par le comité des fêtes de Fréjeville pour préparer et animer la journée du 8 juin 2025 (fête du village). Nous avons pu faire découvrir notre culture et nos traditions à travers un repas typiquement asiatique. Des démonstrations de danses folkloriques ainsi que des initiations au Lamvong (danse traditionnelle se pratiquant en ronde) ont rythmé cette après-midi riche en couleurs. Ce fut un très beau moment de partage et de convivialité.

Le 8 novembre 2025, nous avons célébré notre nouvel an traditionnel, réunissant plus de 250 convives venus participer à nos festivités. L'occasion de se retrouver et d'échanger autour d'un repas, d'un verre et de quelques pas de danse.



Pour l'année 2026, l'association prévoit d'organiser un dîner-spectacle intitulé :



« À la découverte des Hmong ». Nous vous communiquerons davantage d'informations au cours de l'année et espérons vous compter nombreux parmi nous.

L'Association Culturelle Hmong de Castres et de sa Région vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Association Culturelle Hmong de Castres et de sa région

20 rue de la mairie 81570 Fréjeville

Contact : M. Teng XIONG – 06 24 12 58 10

Le mot des associations

• Comité des Fêtes de Fréjeville



2026 sera l'année des 60 ans de fête de notre village !!!

Cette année encore a été riche en manifestations, un grand merci à tous les villageois pour leur présence, leur enthousiasme et leur participation aux activités proposées. Grâce à vous, la vie du village reste vivante et chaleureuse.

2026 sera une année spéciale pour les Fréjevillois et Fréjevilloises, en effet nous allons fêter les 60 ans de notre fête. Cette année, les habitants ont exprimé le souhait de renforcer davantage son caractère intergénérationnel afin que chacun puisse s'y sentir pleinement impliqué et représenté.

Pour répondre à cette attente, l'organisation de la fête s'appuiera sur plusieurs axes dont nous allons vous dévoiler les grandes lignes. Pour découvrir le détail de la programmation, il faudra encore patienter, car tout n'est pas finalisé, mais nous vous assurons qu'elle devrait convenir à toutes les générations.

Le vendredi, en début de soirée, « l'afterwork » qui permet de décompresser dans une ambiance musicale intime, laissera place en deuxième partie de soirée à un DJ très apprécié par les plus jeunes.

Samedi prendra un tournant radical pour vous offrir une journée familiale qui proposera, après un feu d'artifice à la hauteur de l'évènement, une soirée avec une tête d'affiche qui ne manquera pas de vous surprendre. Ses chansons, mélange de zouk et de soca festif, ont fait chanter et danser plusieurs générations. Son humour et son dynamisme devraient vous faire passer un moment inoubliable.

Dimanche midi, nous vous proposons de nous retrouver autour d'une Fabounade, mettant ainsi à l'honneur les saveurs authentiques de notre terroir. Un moment chaleureux pour les villageois à partager en famille, entre amis ou entre voisins. Pour accompagner ce repas, nous aurons le plaisir d'accueillir un artiste de renom avec son petit accordéon accompagné d'un orchestre local pour une animation musicale conviviale et entraînante. Des airs populaires, des mélodies festives et des reprises pour toutes les générations.

Après avoir travaillé à une programmation que nous espérons riche, variée et capable de plaire au plus grand nombre, nous avons à cœur de faire de ces fêtes un moment chaleureux et fédérateur pour tout le village. Nous espérons donc vous voir nombreux à nos différentes animations.

Pour l'organisation de nos manifestations, de nombreux bénévoles sont déjà mobilisés, mais nous avons encore besoin de bras, d'idées et de bonne humeur ! Alors ne vous posez plus la question, venez nous rejoindre lors de notre prochaine réunion le 23 janvier prochain à 20h30 salle Fabre. Nous vous accueillerons avec plaisir. Votre aide, même ponctuelle, fera réellement la différence.



Le mot des associations

En attendant de vous retrouver, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année. Que cette période vous apporte chaleur, sérénité et joie auprès de vos proches.

Le Bureau

Programmation 2026 :

- Samedi 21 février : Soirée année 80 avec repas tartiflette.
- Les 5, 6 et 7 juin : Fête générale.
- Début juillet : Soirée guinguette des Fréjellois et Fréjelloises, au terrain de foot (à confirmer).
- Fin septembre : Repas moules/frites.
- Début novembre : Soirée Halloween.

Comité des Fêtes de Fréjeville
1 rue de la mairie 81570 Fréjeville
Contact :
M. Frédéric MAUREL
06 77 85 21 16



Le mot des associations

• Association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville



Bonjour à toutes et à tous,

Cette année, l'association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville a réalisé les évènements suivants :

- En premier lieu, la seconde édition de la rando-pain en partenariat avec l'association ludique Castraise JOC'R. Cette journée a été un vrai succès, 80 personnes ont fait le déplacement, malgré le temps qui n'était pas vraiment de la partie. Les randonneurs ont pu emprunter une petite portion du parcours de randonnée de la commune tout en participant au jeu de piste et en écoutant les anecdotes et devinettes concoctées par les membres de l'association JOC'R. La visite s'est terminée au hameau de l'Issartade où, les randonneurs ont pu assister à la cuisson du pain dans le four à bois traditionnel de Mr Jouveneaux. A la fin du repas préparé par l'association, chaque participant a pu repartir avec son propre pain cuit au feu de bois. Nous envisageons de faire une troisième édition l'an prochain, le concept plait et nous avons beaucoup de demandes.

- À cause du mauvais temps, nous n'avons pas pu réaliser l'ensemble des activités prévues au programme pour les journées Européennes du Patrimoine 2025. Nous avions prévu de refaire une randonnée animée, en Partenariat avec l'association JOC'R, mais, mais ce n'est que partie remise... Heureusement, la visite guidée de l'église, animée par Robert SOCCOL, a pu avoir lieu et a attiré une vingtaine de visiteurs.

- Nous avons participé au financement de la restauration de la statue de la Vierge et du Christ en croix sur le parvis de l'église. Les travaux ayant été commandités par la Mairie, propriétaire des statues.

- Enfin, le 7 novembre dernier, Fabien Simonini, a animé le second volet de sa conférence sur les anecdotes historiques de la Monnaie. Nous avons pu découvrir plusieurs sortes de billets et de pièces de monnaies, leur lien avec des expressions ou des symboles qui sont encore utilisés aujourd'hui, mais aussi les raisons de l'abandon de certains projets de billets, par exemple, ou encore la place des femmes et de leur représentation sur la monnaie. Une trentaine de personnes étaient venues assister à cette conférence et nous prévoyons un troisième volet pour 2026.

Les Livres de Victor, un enfant de Fréjeville retraçant la vie d'un jeune paysan Fréjevillois au cours du 20^{ème} siècle, sont toujours accessibles à la vente. N'hésitez pas à prendre contact auprès de l'association pour vous procurer le Tome 1 et le Tome 2 (06.73.94.89.85 Tél H.R)

D'autres projets sont à l'étude pour 2026 comme une sortie culturelle à l'Archéosite de Montans et/ou une sortie au Moulin à Papier de Brousses.

Si vous aussi vous avez envie de participer à la découverte et l'entretien de notre Patrimoine local n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part de vos idées.

Le mot des associations

Nous tenons aussi à rendre hommage à Mr VAZZOLER, qui a été instituteur à Fréjeville de 1962 à 1977 et dont l'école du village porte désormais le nom. L'inauguration a eu lieu le 8 mars 2025 et de nombreux habitants ont fait le déplacement.

Je tiens à vous souhaiter, au nom de l'ensemble des membres de l'Association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville, à vous et tous vos proches, une très belle et heureuse nouvelle année 2026 !!!

Marjorie Mauriès



Association Mémoire et patrimoine de Fréjeville
1 rue de la mairie 81570 Fréjeville
Contact :
Mme Marjorie MAURIÈS – 06 73 94 89 85

Le mot des associations

• Société de chasse de Fréjeville

La société de chasse, créée le 30 septembre 1962, assure depuis plus de soixante ans la régulation des espèces nuisibles et demeure aujourd'hui l'association la plus ancienne de la commune. Au fil des décennies, elle a su s'adapter aux évolutions de la faune locale tout en respectant les réglementations environnementales en vigueur. Ses membres, passionnés par la nature et soucieux de préserver l'équilibre écologique, elle collabore avec les agriculteurs et les collectivités pour minimiser les dégâts causés par certaines espèces. L'histoire de cette société reflète non seulement un engagement envers la biodiversité, mais aussi un véritable esprit de camaraderie et de solidarité au sein de la commune. Aujourd'hui, elle continue de jouer un rôle essentiel dans la gestion durable du territoire et dans le maintien des traditions locales.

Cette année, nous avons remarqué une augmentation croissante de la population de ragondins ; pour donner suite à cela, 74 individus ont été prélevés.

La sécurité lors de nos chasses reste pour nous une priorité essentielle, tout comme le respect de l'environnement, qui guide chacune de nos actions sur le terrain.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le repas traditionnel de chasse se tiendra le 29 mars 2026 à la salle Fabre. Notez dès à présent cette date dans vos agendas (attention, places limitées).

Nous tenons à remercier la mairie de Fréjeville ainsi que la fédération des chasseurs pour leur soutien moral et financier tout au long de l'année, et l'ensemble de l'association vous adresse ses meilleures vœux pour une excellente année 2026.

Le président, M. Claude Molinier



Société de chasse de Fréjeville
1 rue de la mairie 81570 Fréjeville
Contact : M. Claude MOLINIER
05 63 74 36 63



Le mot des associations

• Protégeons l'environnement et nos Paysages Ruraux Fréjevillois

L'électronique au service de l'environnement



Les haies, refuge de la biodiversité, embellissent le paysage, le découpent et l'animent d'une vie indispensable que nous devons réapprendre à observer, aimer et protéger. Il est primordial de conserver cet écosystème remarquable et diversifié jusque dans nos jardins, pour offrir une aide précieuse à la nature. ... continuons de planter sur Fréjeville !

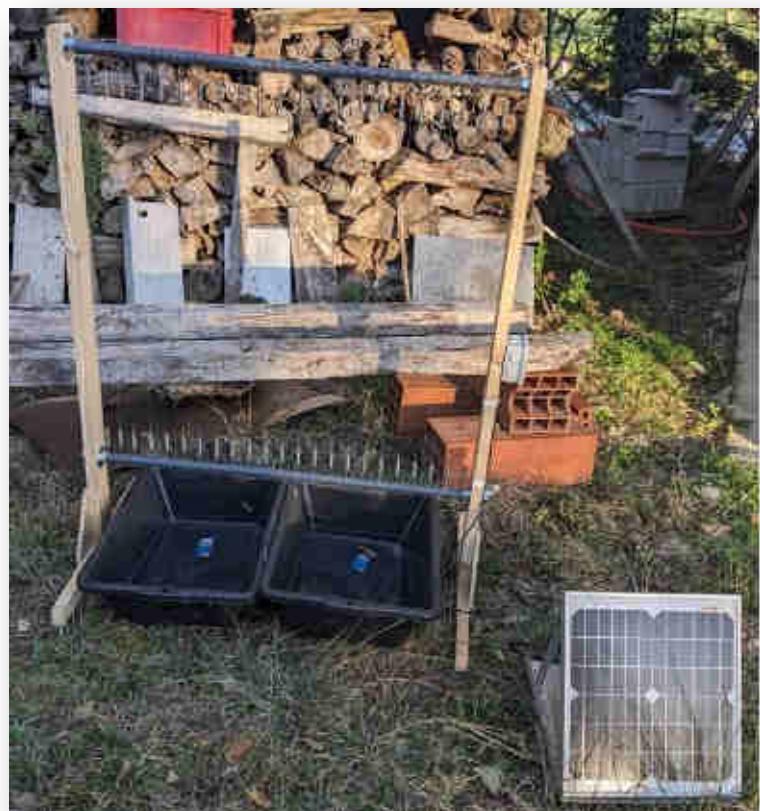
De nombreux oiseaux, comme les mésanges, édifient leur nid dans une cavité : arbre creux, trou dans un édifice ou sous un toit.... Malheureusement, ces cavités naturelles se raréfient de façon alarmante ... Pour suppléer à cette disparition, disposer des nichoirs adaptés aux oiseaux cavernicoles est une solution facile et efficace à mettre en œuvre. Des modèles prêts à poser existent mais il est très valorisant de les construire soi-même.

Nos abeilles subissent de plus en plus d'attaques par les frelons asiatiques, aidez-nous et n'hésitez pas à les piéger dès le printemps : éliminer les reines fondatrices. Ces reines construisent un nid primaire (taille d'une orange) puis de là sortent des frelons qui vont à leur tour construire les gros nids dont la population va décimer nos ruchers.

Nous avons la possibilité de vous quelques pièges homologués dès le printemps 2026 (demande à faire à msabarthes@free.fr).

Nous avons réalisé un prototype d'une harpe à frelon asiatique en collaboration avec des syndicats d'apiculteurs (coût objectif 50€) : voir photo. Ces harpes sont à mettre de part et d'autre des ruches (le frelon faisant le tour des ruches), nous avons testé ces harpes et elles sont très efficaces pour piéger les frelons.

Mais malheureusement ce n'est pas suffisant : il faut trouver les nids de frelons et les détruire, à noter que des destructions ont été réalisées sur Fréjeville !!



Le mot des associations

Nous sommes en train de réaliser un « **GPS : circuit émetteur à 868 MHz** » accroché au frelon (moins de 0,3 grammes) qui devrait nous conduire à trouver le nid grâce à une antenne radio ... Nous avons dû nous spécialiser dans la réalisation et le câblage de circuits électroniques de très petite taille (achat de matériel spécifique pour souder les CMS : composants montés en surface).

Durant l'année 2025, nous avons travaillé sur un projet LoRaWAN qui est largement utilisé dans les projets de la «ville intelligente», dans gestion de réseaux d'eau, dans le suivi de compteurs ou de capteurs environnementaux, ...

Nous avons réalisé un module (ayant avec une grande autonomie) pouvant accueillir tous types de capteurs (température, humidité, stress hydrique), qui peut envoyer des données sur des kilomètres à une antenne située en hauteur et connectée à l'Internet. Nous avons récupéré ces données pour les rendre accessibles sur un site Internet.



Nous allons continuer cette étude LoRaWAN en collaboration avec les FabLabs du Tarn !!

Merci à tous nos soutiens.

Marc SABARTHÈS, président de l'association,
contact e-mail : msabarthes@free.fr



Association « Protégeons l'environnement et les paysages ruraux Fréjenvillois »

1 rue de la mairie 81570 Fréjerville

Contact : **M. Marc SABARTHÈS** – 05 63 70 52 61 | frejo.biodiversite@gmail.com

Plus de détails sur : <https://frejobiodiversite.wixsite.com/website-2>

• Souvenir, reconnaissance et liberté



Nous voilà au terme de l'année 2025 ponctuée de plusieurs cérémonies :

3 mai : Cordes sur Ciel

7 mai : 8ème RPIMa : hommage aux combattants de Dien Bien Phu, présence de nos amis Hmong

8 mai : Castres

8 mai : Lavaur

11 mai : Fréjerville : fin de la 2de guerre mondiale

15 juin : Fréjerville : Cérémonie Hmong

29 juin : Ledas et Penthies : Inauguration d'un monument aux morts

12 juillet : Durfort : Hommage aux résistants Charles Arnaud et ses compagnons

14 juillet : Castres

Le mot des associations

25 septembre : Montredon Labessonié Hommage aux morts en AFN

8 novembre : Cérémonie pour le Nouvel an Hmong

10 novembre : Lempaut : Victoire 14-18. Hommage aux morts de toutes les guerres

11 novembre : Castres

16 novembre : Fréjeville commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Programme 2026 :

21 mars : Cérémonie en hommage aux morts en AFN suivie d'un repas (sur réservation)

10 mai : Cérémonie : commémoration du 8 mai 1945

14 juin : Commémoration de la fin de la Guerre en Indochine, Repas Hmong

15 novembre : cérémonie commémorative fin de la première guerre mondiale.



Nous nous efforçons tout au long de l'année d'entretenir la mémoire de tous nos morts lors des différents conflits. Pour cela nous participons à diverses cérémonies afin que notre association ne tombe pas dans l'oubli et reste toujours vivante dans le cœur des Féjevillois qui nous soutiennent.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une excellente année 2026 et espérons vous retrouver lors de nos cérémonies en 2026.

La présidente, Danièle Pourcel.

Association « Souvenir, reconnaissance et liberté »

1 rue de la mairie 81570 Fréjeville

Contact : Mme Danièle POURCEL

Le mot des associations

• ADMR de Sémalens



L'association A.D.M.R. dont le siège social est situé au 62 rue les Promenades - 81570 Sémalens, œuvre sur les communes de Sémalens, Fréjeville et Cambounet sur le Sor.

Elle est composée de 8 bénévoles et de 14 salariées qui interviennent sur environ une centaine de familles.

L'association est engagée auprès de tous et met tout en œuvre pour mettre en place un accompagnement adapté.

Nos services :

- aide à domicile personnes âgées fragilisées,
- aide aux personnes en situation de handicap
- accompagnement des personnes fragiles de -60 ans
- téléassistance (Filien)
- aide aux familles fragilisées
- garde d'enfants à domicile
- prestation tout public
- activités auprès de personnes morales.

En 2024, 125 personnes aidées pour 11225 heures d'intervention.

L'ADMR est ouverte tous les mardis de 13h45 à 16h45 et jeudi de 09h15 à 12h15.

Téléphone 05 63 70 99 84 du lundi au vendredi de 09h à 17h.

QUELLES MISSIONS ?

- Créer du lien et proposer des visites de convivialité auprès des personnes et familles accompagnées
- Participer à l'évaluation des besoins et proposer des services adaptés
- Participer à l'organisation des temps forts de l'association
- Accueillir les nouveaux arrivants
- Participer à la gestion du personnel
- Participer à la vie associative
- Réaliser le suivi de trésorerie

Les bénévoles et le personnel salarié vous souhaitent une très belle année 2026.

DEVENEZ BENEVOLE

Être bénévole à l'ADMR, c'est vivre une expérience humaine enrichissante, alors pourquoi pas vous ?

ADMR de Sémalens

62 Rue les Promenades
81570 Sémalens
Contact :
05 63 70 99 84
semalens@admr-tarn.fr

Le mot des associations

• La Crémade FC



La Crémade FC : Au-delà du terrain, une Passion qui rassemble



La Crémade Football Club, véritable joyau sportif des villages de Sémalens, Saix et Fréjeville, connaît un essor remarquable au fil des années. Plus de 410 licenciés pour la saison 2025/2026. Avec 3 équipes séniors, 2 équipes senior féminine et de nombreuses sections de jeunes. Concernant les séniors l'objectif clairement établi de la saison pour l'équipe première est le maintien en Régionale 3. L'équipe réserve quant à elle va viser la montée dans la division supérieure.

Mais plongeons dans l'univers passionnant de cette institution, en se penchant sur l'école de foot qui en est le cœur vibrant.

Avec un impressionnant groupe de 264 jeunes joueurs, dont 63 talentueuses footballeuses, la diversité et la complétude des catégories, de 5 à 19 ans, témoigne de la vitalité de ce club.

Parmi ces passionnés, 22 joueurs résident fièrement à Fréjeville, ce qui renforce le lien étroit entre le club et la communauté locale. Une synergie sportive s'épanouit également avec l'entente établie avec Pays d'Agout particulièrement dans les catégories U15 et U17, offrant ainsi une expérience enrichissante aux jeunes joueurs.

La Crémade FC peut compter sur une équipe dévouée de 59 bénévoles dont tous les éducateurs sont soit diplômés soit en cours de formation pour obtenir les diplômes nécessaires à une formation adéquate et responsable de tous ces jeunes footballeurs.

Avec 3 sites d'entraînement et de matches stratégiquement répartis entre Sémalens, Saix et Fréjeville le club offre une infrastructure solide propice au développement des compétences.

Notons le dynamisme exceptionnel de la section féminine. L'objectif pour le Club sera pour cette saison de faire labéliser cette section (ainsi que celle masculine). Cela récompense le travail du Club, des éducateurs et de tous les bénévoles qui œuvrent au développement du football de jeunes.

Côté activités, La Crémade Football Club est aussi très présent avec :

- L'organisation de la fête de Sémalens
- La participation au marché de Noël de Saix en tenant la buvette
- L'organisation de la soirée du Club le 10 janvier 2026 à O'Park où se rassembleront tous les licenciés du Club et leurs parents pour le bonheur des plus petits et des plus grands.
- L'organisation du tournoi annuel qui aura lieu les 18 et 19 avril 2026 sur le site du Levezou pour les catégories des U7 au U13.
- La mise en place de stages sportifs pour les jeunes organisés sur 4 jours pendant les vacances scolaires d'avril, de juillet et d'octobre. Très prisés ces stages, encadrés par des éducateurs diplômés, sont ouverts aux joueurs non licenciés dans le club permettant un développement accéléré de la pratique du football mais surtout une cohésion importante avec 4 jours de vie commune. Un impact non négligeable qui permet de continuer à propager les valeurs du Club.

Le mot des associations

- En bref, la Crémade FC se démarque par son engagement envers la jeunesse, offrant une formation solide en se positionnant comme un acteur clé du football local.



La Crémade Football Club remercie les 3 municipalités pour leur soutien tout au long de la saison, pour le prêt et l'entretien des installations indispensables au bon fonctionnement du Club. Nous avons souvent des requêtes mais c'est uniquement pour le bien de nos jeunes pousses afin que leur apprentissage se déroule de la meilleure des manières.

Le La Crémade Football vous souhaite une excellente année 2026 et espère vous accueillir prochainement aux abords de nos terrains.

LA CREMADE ensemble

La Crémade FC
Mairie de SAÏX – 2 place Jean Jaurès 81710 SAÏX
Contact :
M. Vincent BONNET – 06 74 48 80 29

Ils nous entourent

2 Diagnostic
Immobilier

3b rue du centre
81570 Fréjerville
+33 6 73 46 69 21

Diagnostics immobiliers avant ventes et locations (électricité, gaz, termites, amiante, DPE, mesures)

AIR COMPTA
Accompagnement & Conseil

Air Compta
Gestion / Administration / Ressources humaines

1 Rue du Lavoir
81570 Fréjerville
+33 6 18 94 68 41

Expert-comptable

Alca TP
Bâtiments / Travaux publics

5 rue du lavoir
81570 Fréjerville
+33 6 59 02 22 75

Entreprise de terrassement, partenaire du constructeur, du maître d'œuvre, du promoteur et du pisciniste au service du particulier

AMB Plomberie
Bâtiments / Travaux publics

14 route de la Méjane
81570 Fréjerville
+33 6 76 77 08 73

Travaux de plomberie, chauffage, ramonage, dépannage et climatisation.

Arterris (S.C.A.)
Agriculture / Viticulture / Elevage

Condoumines
81570 Fréjerville
+33 5 63 70 83 51

Distributeur professionnel agricole et collecte de céréales

Biscuits d'Antan
Restauration / Gastronomie

7 La grève
81570 Fréjerville
+33 6 71 45 73 48

Fabrication de biscuits

Côté Champ
Restauration / Gastronomie

2, La Ferme La Nogarède
81570 Fréjerville
+33 5 63 75 29 59

Restaurant (Spécialités régionales, produits fermiers,...)

Marty Cyril

Cyril Marty (S.A.R.L.)
Agriculture / Viticulture / Elevage

2 La grève
81570 Fréjerville
+33 6 08 89 94 22

Transport, travaux agricoles et débroussaillages

Ducros et Soulet (ETS) (S.A.R.L.)
Industrie / Matériaux

6 rue de Condoumines
81570 Fréjerville
+33 5 63 59 49 76

Frigoriste industriel, spécialiste dans les domaines du froid industriel, de la grande cuisine, de la climatisation et des pompes à chaleur.

ECVC 81
Energie / Extraction

12 La Doumérié
81570 Fréjerville
+33 7 82 21 91 52

Électricité, chauffage, ventilation, climatisation, photovoltaïque

Domaine O'Razzia and Rose
Animaux

La métairie basse
81570 Fréjerville
+33 6 02 46 55 38

Élevage canin

DUCROS & SOULET
FROID - CLIMATISATION POMPE À CHALEUR

Le spécialiste des énergies renouvelables et du froid industriel

Lapeyre Jacques Auto Moto École
Enseignement / Education / Enfance

3 Route Napoléon
81570 Fréjerville
+33 5 63 35 86 96

Auto Moto École

OST CAUSSE

OST Échappement
Mécanique / Maintenance

5 rue de la mairie
81570 Fréjerville
+33 5 63 50 31 94

Fabrication d'échappements, rénovation de catalyseurs, réparation de flexibles d'échappement

La Ferme d'Emmaël
Agriculture / Viticulture / Elevage

2 Le Pujol
81570 Fréjerville
+33 6 03 03 71 65

Volailles et œufs plein air. Livraison à domicile

LAPEYRE JACQUES AUTO MOTO ECOLE

OST Motorcycles
Mécanique / Maintenance

5 rue de la mairie
81570 Fréjerville
+33 5 63 50 31 94

Concession motos de marques Royal Enfield, Mash et Solex, motos modernes au look rétro. Vente de vêtements pour motards et de la marque LifeTarn.

PRO B CONCEPT
Bâtiments / Travaux publics

1 Chemin du Rouch
81570 Fréjerville
+33 6 59 35 57 66

Travaux de menuiserie métallique et serrurerie

Raucoules & Fils (S.A.R.L.) - Scania Service
Mécanique / Maintenance

10 impasse des Forges
81570 Fréjerville
+33 5 63 74 33 06

Garage et mécanique Poids Lourds

Viguier Gabriel
Alimentation / Commerces de bouche

2 route du Pujol
81570 Fréjerville
+33 6 85 61 21 29

Vente de miel

WONDERFUL DOG
Educateur canin
Vivez en harmonie avec votre chien

10 place René Cassin
81570 Fréjerville
+33 6 13 05 14 40

Éducateur canin

Tarn Sud Transports (S.A.R.L.)
Transport / Logistique

9 Rue de Condoumines
81570 Fréjerville
+33 5 63 70 78 67

Logistique

TST
Tarn Sud Transports

Si votre entreprise n'apparaît pas sur le site de la commune, nous vous invitons à nous communiquer les informations nécessaires à l'adresse « mairie@frejerville.fr ».

42



M. José NUNES
*et tous les membres du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.*

Rédaction du journal, photos et mise en page :

Mme Laura GANSEMAN - M. Pierre MONTENEGRO - M. Christophe MAURIÈS

Nous remercions l'aimable collaboration des associations et des différents organismes
pour la rédaction de leurs articles et photos.

Édition : **Mairie de Fréjeville - 81570 FRÉJEVILLE**

Directeur de la publication : **M. José NUNES**

Impression : **Imprimerie Couleurs d'Autan 81100 CASTRES**

Tirage : **330 exemplaires**

